

Communiqué de presse des personnels du Lycée Magendie,

Depuis la fin du mois de septembre, un collègue de notre établissement, unanimement apprécié par les élèves et les personnels, fait l'objet d'accusations émanant de parents d'élèves, sur la foi de témoignages d'enfants, élèves de Terminale. Ces mises en cause graves, outre le fait qu'elles sont invérifiables, sont avant tout dénuées de toute forme de vraisemblance. En effet, les propos que l'on prête à notre collègue, d'une extrême vulgarité, sont totalement inimaginables dans la bouche d'un professeur que nous connaissons et respectons. De plus, de telles paroles n'auraient eu aucun sens dans les circonstances dans lesquelles elles auraient été proférées, les élèves étant convoqués à la fin d'un cours dont ils avaient perturbé le déroulement.

Nous voulons aujourd'hui, devant la bannière en hommage à notre collègue assassiné pour avoir fait son métier, réaffirmer trois principes :

1. Le soutien à notre collègue et la volonté qui est la nôtre de ne pas laisser la calomnie le salir.
2. Une remise en question et un changement d'attitude de la part de la direction du Lycée Magendie, qui n'a pas su protéger notre collègue contre les attaques dont il est la cible, comme le demande pourtant la loi, encore réaffirmée par la circulaire MEFI-D20-09086 du 2 novembre 2020, concernant le renforcement de la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l'objet dans le cadre de leurs fonctions.
3. Un changement d'attitude et un écrit officiel qui contredisent la lettre envoyée par le Directeur des ressources humaines du Rectorat à notre collègue, afin que les fonctionnaires que nous sommes soient réellement soutenus et protégés par l'institution qui les emploie.

Derrière le cas de notre collègue, c'est nous tous, personnels du Lycée, qui mesurons combien notre position est fragile et combien l'exercice de notre métier nécessite des garde-fous afin de pouvoir se poursuivre dans la sérénité, pour le bien de toute la communauté éducative. Faute de ces garde-fous, les drames récents nous rappellent que les conséquences peuvent être tragiques.

Avec le soutien des sections syndicales SNFOLC, SNEP-FSU.